https://ricochets.cc/Action-collective-telephonique-participative-par-des-opposants-aux-mega-bassines.html

Action collective téléphonique participative par les opposants aux méga-bassines

- Les Articles -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Une action participative anti méga-bassine circule, c'est par téléphone et ça démarre cette semaine du lundi 08 novembre.

Le gouvernement et les lobbys agro-industriels prétendent ne rien changer.

La préfecture de la Vienne vient de faire passer en force un protocole pour la création de 30 bassines dans le département de la Vienne...

Mais la résistance est loin d'avoir dit son dernier mot.

ACTION COLLECTIVE TÉLÉPHONIQUE ¡

-

TOP DÉPART Á

A partir de lundi matin 08h00 (lundi 07 novembre) et pour la semaine à venir ! Nous invitons les opposants au méga-bassines partout dans le pays à prendre quelques minutes pour appeler un ou plusieurs des standards téléphoniques des sociétés impliquées dans le chantier de la méga-bassine de Sainte Soline.

Voici les numéros des entreprises impliquées dans la construction de la mégabassine de Sainte-Soline 5

I Coop de l'eau : 05 49 77 18 56
I CACG : 05 62 51 71 49
I Charpentier TP : 05 46 00 84 44 | 02 51 66 01 22
I 2 Sevrienne : 05 49 09 10 73
I Parandeau : 05 45 83 77 52
I Libaud : 05 46 52 51 10
I Excelium : 02 51 78 37 83 | 02 51 37 10 60
I Innovatec : 05 49 62 37 61 | 07 78 82 18 50

I Vous voulez plus d'infos ? **Les entreprises ont été répertoriées et cartographiées dans cet article**.

On compte sur vous pour pratiquer et diffuser largement cet écogeste très simple à réaliser

Plus d'infos : Les soulèvements de la terre

Lecture
BNM TV N°51 Pas une bassines de + par [Collectif Bassines Non Merci-Â»https://www.youtube.com/channel/UCz33op8zoam7DzLpDmCf2RA] https://www.youtube.com/watch?v=wCKe94mHvLI

Alors que le chantier de la bassine de Sainte-Soline n'a toujours pas repris après les mobilisations retentissantes de la semaine dernière et que le mouvement pour la défense de l'eau exige un moratoire sous 15 jours sur les projets de bassines, la préfecture de la Vienne vient de faire passer en force un protocole pour la création de 30 bassines dans le département de la Vienne.

Le gouvernement a imposé ce protocole contre l'avis des associations environnementales (Vienne Nature Environnement, LPO), de l'UFC Que Choisir, de la fédération de Pêche 86, de l'un des deux producteurs d'eau

potable du département (le Grand Poitiers), et même de la chambre d'agriculture de la Vienne qui dénonce un projet inéquitable, sans parler d'une opposition populaire grandissante.

De son côté et pour appuyer son objectif de continuer à faire obstacle au chantier de Sainte-soline, le mouvement a décidé de faire connaître ses acteurs et propose à toutes celles et ceux qui considèrent que la construction de ces infrastructures constitue une danger grave pour les ressources en eau et la viabilité des terres, de les interpeller à ce sujet.

Bassines Non Merci et les Soulèvements de la Terre publient donc aujourd'hui la carte des sociétés qui participent activement au chantier de construction spécifique de la réserve de Sainte-Soline. TP, maîtrise d'oeuvre, sécurité, fournisseurs. Tous sont directement impliqués dans ce ravage.

- **Les cartes détaillées sont disponibles ici**.

Hommage aux enfants de la terre habillés de noir - Manifestation à Sainte-Soline Grosse manifestation le 29 octobre 2022